



Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 09 Septembre 2016

Étaient présents : Mrs Marcel PENY, Louis-Marie GROLLIER, Bernard ROUSSEAU, Mmes Océane AUDEBERT, Nicole BEAU, Mrs Charlie DALGLEISH, Maxime DEBENEST, Frédéric TEXIER, Jean-Philippe TOULAT.

Absents excusés : Dan LAFOSSE, Pascal MAUPETIT, Christian MORILLON, Alexandra PAILLARD, Aurélie ROCHER.

Pouvoirs : Pascal MAUPETIT à Louis-Marie GROLLIER, Christian MORILLON à Frédéric TEXIER.

Monsieur le Maire ouvre la séance avec l'approbation du Procès- Verbal du 13 Août 2016.

Délibérations :

I. Lot 7 : Maison Sénior

Le conseil à l'unanimité décide, comme initialement prévu dans la convention d'étude et réalisation de signer un avenant avec le SIMER pour la réalisation du lot 7 et garder le lot 9 à réaliser par les employés communaux. Les cabanes de chantier viennent d'arriver pour la construction des résidences sénior. Les travaux vont commencer mi-septembre et finir vers Noël pour le gros œuvre.

II. N° rue de village

Le conseil municipal décide de ne plus affecter de nom de rue dans les villages. Les prochains villages qui feront la demande auront simplement des numéros. (Exemple de rue : « 1-7 », ce qui signifie que les maisons de 1 à 7 seront dans cette rue)

III. Acquisition de drapeaux

Les drapeaux Français des lieux publics de la commune (Mairie, Ecole, Monument aux Morts) sont en mauvais état ou bien les couleurs sont passées par le soleil. Mr le Maire propose d'en renouveler cinq à 25€ le drapeau de 60x90 cm et d'acheter également un drapeau européen.

IV. Rambarde de l'école primaire et paiement en investissement

Le conseil municipal remercie les cantonniers qui avec l'aide de Bernard Rousseau et Christian Morillon, ont réalisé la rampe d'accès pour les personnes handicapés devant les classes de l'école primaire.

Cependant il faut des rambardes pour sécuriser l'accès. Le conseil a décidé de faire fabriquer des rampes en acier inoxydable (pas d'entretien) par l'EURL GUERIN à l'Oisé (79) pour 5202€68 HT.

V. Ratio Promus/Promouvables suite à l'avis du Comité Technique

Le conseil avait fixé le ratio des promus/promouvables, c'est-à-dire le pourcentage des agents remplissant les conditions individuelles pour bénéficier d'un avancement de grade. Le conseil avait opté pour un ratio de 100% qui donne plus de souplesse dans la gestion du personnel.

Le conseil approuve de nouveau les ratios suite à l'accord du Centre de gestion.

VI. Création d'un poste d'Adjoint administratif 1^{ère} classe

Mme OCHODNICKY Laurence par l'ancienneté est promue à compter du 01/11/2015 au grade d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe. Le conseil décide de créer le poste d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe qui sera affecté à Mme OCHODNICKY Laurence et de garder ce poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe en cas de besoin dans le futur.

VII. Contrats des agents techniques

Mr DAVID Yannick donne entièrement satisfaction sur son travail cependant 21h/semaine est un peu juste. Le conseil accepte d'ajouter 7h de plus à son contrat. A partir du 01/10 son contrat sera de 28h par semaine dont 20h seront subventionnées à 80% par l'état.

Le contrat de Mr FOUCAULT Marc s'arrête le 07/10/2016. Le conseil accepte de le renouveler de 8 mois soit 22h/semaine subventionnées à 80% par l'état.

VIII. Convention Défense extérieure contre l'incendie Eaux de Vienne

La Mairie a reçu une proposition d'Eaux de Vienne pour la maintenance des bornes incendie. Maintenance de 29€ par borne tous les 2 ans. Le conseil refuse la proposition, les employés communaux vérifieront eux même les bornes comme les années précédentes.

IX. Effectif scolaire & Activités périscolaires

L'effectif pour la rentrée scolaire 2016/2017 est de 74 élèves répartis comme suit :

Maternelle Classe de Mme THOMAS : 23 (7 PS, 7 MS, 9 GS)

Cycle 2 Classe de M. ROY : 29 (5 CP, 11 CE1, 13 CE2)

Cycle 3 Classe de M. ROUX : 22 (16 CM1, 6 CM2)

Les Activités périscolaires :

Le lundi : Mosaïque (sur toute l'année scolaire) et Zumba (jusqu'aux vacances de Noël)

Le mardi : Arts visuels (toute l'année)

Le mardi : Relaxation (toute l'année)

Le Jeudi : Musique (toute l'année)

Une activité périscolaire « déco cantine » se déroulera sur 2 périodes avec Mme BLANCHET (ATSEM).

Une activité sport se déroulera en fin d'année scolaire avec Laurent THIERCELIN de la Communauté de Communes (thème non défini).

X. Paiement en investissement de la fenêtre de la Sacristie

La fenêtre de la Sacristie était en très mauvais état, elle a donc été remplacée par l'entreprise Bernard ROUSSEAU pour 668€ HT.

Les responsables de la Sacristie sont satisfaits.

Informations Diverses :

I. Illuminations de Noël

L'entreprise SOREGIES propose d'installer et de désinstaller gratuitement les décorations lumineuses de Noël. Le conseil propose d'acheter pour environ 800 à 1 000 € de nouvelles illuminations car certaines ne fonctionnent plus.

II. Recensement : Appel à volontaire

L'enquête pour le recensement de la population à BRUX se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017, pour cela nous devons trouver deux agents recenseurs, aussi si vous êtes SANS EMPLOI et que cela vous intéresse, merci d'envoyer votre candidature à la Mairie avant le 01/10/16.

III. Affaire Mr PANAUX contre le PLU de la commune de Brux

Maître PIELBERT vient de finir son mémoire en défense suite à la requête introductive d'instance de Mr PANAUX déposé le 11/09/2014 au Greffe du Tribunal Administratif de Poitiers.

Le jugement aura lieu en fin d'année.

Le permis d'aménager de la Communauté de Commune d'aménager l'aérodrome est en bonne voie.

IV. Bois

Le conseil propose de vendre le bois qui est stocké au stade à Mr SAPIN (Marchand de bois).
A noté qu'un particulier n'a pas le droit de vendre plus de 25 stères par ans.

V. Fin d'année scolaire

L'école fini le 7 juillet 2017.

Le conseil propose que le samedi 24 juin ait lieu le feu de St Jean, le samedi 1^{er} juillet la fête de l'école et le dimanche 2 juillet la fête de la commune.

VI. Remerciements

La mairie a reçu un courrier de l'ACCA de Brux (Chasse), afin de remercier le conseil municipal pour la subvention qui leur a été accordé.

VII. Salle des fêtes

L'association Rythme danse demande à la commune comme les années précédentes, la possibilité d'avoir la salle des fêtes de Brux pour venir danser au cas où la salle des fêtes de Chaunay ne serait pas disponible le jeudi soir. Le conseil accepte la demande.

VIII. Recensement des mares de village communal

Vu la sécheresse de cet été, il est envisageable de nettoyer les mares des villages.

IX. Demande d'emploi civique

La commune a reçu un CV d'une personne de St Pierre d'Exideuil demandant un emploi civique à l'école. Elle est titulaire d'une formation d'ATSEM. Mr le maire propose d'étudier la possibilité de son embauche avec les enseignants.

X. Réseau téléphonique et Internet

Le département de la Vienne dans son programme « Vienne numérique » va augmenter en débit les communes de Brux/Chaunay en 2017. (Soit 80 Méga au plus près et 8 Méga au plus loin de la borne). La Mairie va demander à Orange la possibilité d'enterrer les lignes téléphoniques des villages qui sont concernés par la mise sous terre des lignes électriques.

Nous avons énormément de problème avec les réseaux téléphonique et l'accès à internet sur la commune. **Le conseil propose que toutes les personnes concernées envoient un courrier à la Mairie avant le 01/10/16 avec ses doléances (exemple de difficultés de connexion : interruptions brutales de la connexion / impossibilité totale de se connecter / connexion à débit extrêmement bas / la distance entre l'utilisateur et l'antenne relais / le nombre de personnes connectées en même temps / zone blanche / télétravail / télé-déclaration...)** Nous tenterons de faire pression sur l'entreprise Setelen avec tous vos courriers. C'est un problème aujourd'hui qui concerne l'avenir de nos enfants et peut-être la désertification de nos campagnes.

Fin de réunion à 22h10

[La prochaine réunion de conseil sera le samedi 8 Octobre 2016 à 10h00.](#)

Le Mot du Maire



Nous vous rappelons que les décharges sauvages sont interdites et que tout contrevenant est passible d'une lourde amende.

Ci-contre une photo transmise par un habitant de la commune d'une décharge sauvage qui se situe sur le chemin qui va de Chessé au puits de Bert.



A NOTER :



Musé-Expo : Exposition animalière ouverte jusqu'au 31 octobre, le samedi et dimanche de 14 h à 18 h et sur rendez-vous au 05.49.59.02.92.

Journées du patrimoine le samedi 17 et 18 septembre.

Attention : Pas de marché des arts cette année

La Bibliothèque municipale : le lundi de 14h00 à 18h et le Samedi de 10h à 12h

N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.